

**ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE ST LAURENT**  
**(02 97 56 88 00 - assl@wanadoo.fr - RNA W561000390)**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI, 11 Octobre 2021**

Présents : Stéphane RIGAUD, Nathalie COLIN, Alain DEMOULIN, Monique GARIN, Danielle GUEUVIN, Elisabeth LAGRASSIERE, Cécile LE LAMER, Serge LUDOT (président honoraire), Jacques MARTIN, Marie-Thérèse ROYER, Christine BEVON, Marie-agnes GERARD, Alexandre JUSTOM

Excusés : Arnaud PHELIP, Isabelle WANSCHOOR

Non excusé : Paul PITT

### **1 / Sponsors / Partenaires**

Stéphane et Alexandre ont discuté du sujet et il a été décidé d'organiser une soirée qui permettra à la fois de remercier les sponsors de cette année et de voir les prospects pour 2022.

La construction du planning des compétitions 2022 est en cours, il est déjà bien rempli.

Merci à tous ceux qui ont des prospects de donner les coordonnées à Alexandre.

Dans le même ordre d'idée et pour éviter des sollicitations multiples qui peuvent irriter certains Sponsor, merci aux sections qui sollicitent des sponsors de tenir Alexandre au courant.

### **2 / Administrateurs**

Nous avons 3 sortants cette année :

- Stéphane
- Monique
- Jacques:

Monique et Jacques nous ont fait part, après une longue période de bons et loyaux services, de leur souhait de ne pas renouveler leur candidature.

Stéphane sera de nouveau candidat.

Un appel à candidature sera envoyé aux membres.

### **3 / Préparation AG 2021**

Nous avons revu et modifié en séance les différents documents préparés : convocation, pouvoir, ... Le projet de révision du Règlement Intérieur a aussi été discuté, la version modifiée après validation par le CA, sera soumise à l'approbation de l'AG.

Les différents rapports : bilan moral, rapport financier, rapports des sections sont à envoyer à la secrétaire pour le 31/10/2021.

Le montant de la cotisation pour 2022 n'a pas été modifié, nous nous sommes par contre mis d'accord sur un montant de cotisation réduit en cas d'adhésion en cours d'année : 20 euros pour une cotisation prise à partir du mois de Septembre.

## **4 / Protocole de remboursement**

Avant toute chose, Stéphane a rappelé que Bluegreen avait supprimé définitivement sa subvention annuelle de 6000 euros, ainsi que sa participation au fonctionnement de l'école de golf et aux entraînements d'équipes.

Malgré ce manque à gagner, il est important de soutenir nos jeunes et de favoriser leur évolution. Un protocole de remboursement de frais a donc été validé. Il est bien entendu que ce protocole sera soumis aux capitaines pour avis et information, et que les contreparties seront rappelées dans la charte transmise aux joueurs.

## **5 / Sections**

Les plannings sont évoqués pour rappel.

Une réunion de la section jeunes doit être tenue pour motiver les parents à venir aider, notamment lors des déplacements.